

Un court sursis pour cette marina du Val-d'Oise menacée de fermeture

La concession accordée par la Cci à Sodeports afin de gérer Port Cergy a été prolongée jusqu'au 15 mars. Ce court sursis doit permettre à la marina de dénicher un repreneur.



Menacée de fermeture au 15 décembre faute de repreneur, la marina cergyssoise a obtenu un court sursis de trois mois. ©La Gazette du Val-d'Oise/J.C.

Par Jérôme Cavaretta, publié le 26 déc. 2024 à 18h30

Des eaux troubles de Port Cergy, un pis-aller a émergé. Menacée de fermeture au 15 décembre faute de repreneur, la marina cergyssoise a obtenu un court sursis. Trois mois de répit dans un océan nappé d'incertitudes.

La concession accordée par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France à Sodeports afin de gérer Port Cergy a été prolongée jusqu'au 15 mars. Un trimestre, c'est parfois assez pour redresser la barre d'une année scolaire mal emmanché. Ça ne sera pas de trop pour tenter de maintenir Port Cergy au-dessus de la ligne de flottaison et lui promettre des horizons aussi lointains que certains.

Une marina en eaux troubles

Un an déjà que la marina sortie des eaux en 1990 est au cœur d'un mauvais feuilleton dont personne ne connaît la fin. Une triste saga entre la Cci Paris Ile-de-France, le propriétaire des lieux, Sodeports, le gestionnaire, et des plaisanciers qui se refusent à larguer les amarres et à regarder s'éloigner au loin Port Cergy, leur Eldorado aux faux airs de cité balnéaire lovée dans la boucle de l'Oise, à l'abri du bruit et de la fureur.

En proie à la saturation et entravée par une rentabilité trop fragile, la marina de 60 anneaux peine à attiser les convoitises. L'abandon en 2019 de Port Cergy 2, l'extension du domaine des bateaux, sur fond de vive contestation, n'a rien arrangé à l'affaire (lire l'encadré).

« Port Cergy ne fait pas partie des actifs stratégiques de la Cci, confiait l'an passé, sans ambages, l'organisme. Depuis le Covid, on a un flottement sur le fluvial et depuis quelque temps déjà Port Cergy n'a pas le rendement espéré, il est naturel de s'interroger sur son avenir ».

Dégoter un repreneur aux reins solides capable de prendre la relève d'une Cci vendeuse : l'équation Port Cergy est connue. Sa résolution complexe. L'agglomération de Cergy-Pontoise pourrait-elle être cet oiseau rare ? « Ça fait partie des négociations », souffle Jean-Paul Jeandon (Ps), le président de l'intercommunalité, sans en dire plus. Sauver du naufrage la marina cergyssoise, fleuron du tourisme cergy-pontain, est plus qu'une ambition. Une obligation pour un territoire assoiffé d'attractivité.

Le fantôme de l'extension

Un samedi matin ensoleillé de juin 2019 à Cergy. Une centaine de personnes sont réunies à l'école du village pour une réunion publique sous tension qui va définitivement sceller le sort de Port Cergy II, le projet d'extension du domaine des bateaux.

Pour la première fois, le maire Ps de Cergy, Jean-Paul Jeandon, baisse pavillon et l'annonce :

- L'acte II de la marina cergyssoise est touché-coulé.

"En tant que maire de Cergy, je ne ferai pas Port Cergy II. Il y a une opposition et je sais l'entendre. L'engagement que nous prenons ici, c'est que, compte tenu de l'économie d'un port, je ne mettrai pas d'argent public pour en créer un autre", confie Jean-Paul Jeandon. "Nous ne faisons plus de prérequis de faire sur ce secteur un port. Ça ne peut pas être plus clair", enfonce Éric Nicollet, adjoint Ps au développement territorial, en réponse à la sempiternelle question :

- Port Cergy II est-il définitivement abandonné ?

À quelques mois des municipales de 2020, pas question de jouer avec le feu et de se mettre à dos une opposition protéiforme, rassemblant sous une même bannière les Verts de Cergy-Pontoise, des maraîchers du cru, des habitants du village mais aussi la quarantaine de propriétaires de pavillons menacés d'expulsion.

Aménagée sur douze hectares dont huit hectares de terres agricoles, l'extension prévoyait de grimper de 60 à 200 anneaux. Objectif : insuffler un nouvel élan à une marina en proie à la saturation. Un projet au long cours, initié sous l'ère Dominique Lefebvre, ancien maire de Cergy, puis repris par son successeur. Avant de s'échouer sur les rives de la contestation.